Les anthéridies sont logées dans des conceptacles qui ont au dehors les mêmes dimensions que ceux des tétrasporanges; mais sur la coupe ils paraissent sous forme de cavités planes, hautes tout au plus de 30  $\mu$  sur 160  $\mu$  de diamètre. Les anthéridies sont disposées en rangées comme dans les  $Perispermum^{(1)}$ . Je n'ai pas vu d'organes femelles. Peut-être, par analogie avec ce qui se passe dans le Perispermum hermaphroditum Heyd., ces derniers se développent-ils dans les mêmes conceptacles que les anthéridies. S'il en était ainsi, le L. pseudolichenoides devrait être considéré comme un Perispermum.

Le L. pseudolichenoïdes ne peut être comparé qu'avec Lithotamnion lichenoïdes (Ell. et Sol.) Heyd., Lithothamnion mesomorphum Foslie (2) et L. syntrophicum Foslie (3), qui sont tous trois de vrais Lithothamnion.

Quelques considérations sur la géographie botanique du Maroc, p'après les récoltes de M. R. de Segonzac,

## PAR M. ED. BONNET.

M. le marquis René de Segonzac, ancien officier de spahis, a consacré une partie de l'année 1901 à une exploration du Maroc, au cours de laquelle il a recueilli un petit herbier qu'il a offert au Muséum; bien que peu nombreuse, cette collection présente néanmoins un réel intérêt pour la géographie botanique, puisque plus d'un cinquième des espèces qui la composent, soit 27 espèces sur 130, sont nouvelles pour la flore marocaine.

Sous le rapport de la répartition géographique, ces 27 espècés peuvent se classer ainsi qu'il suit :

Seize sont plus ou moins répandues dans le bassin méditerranéen :

ASTEROCARPUS CLUSII GAY.
ARENARIA CAPITATA LAIM.
GERASTIUM BOISSIERI Gren.
LINUM PUNCTATUM Presl.
POTENTILLA HIRTA L. VAR.
CRATÆGUS MONOGYNA JACQ.
SORBUS TORMINALIS CPANTZ.
SEDUM AMPLEXICAULE D. C.
SANTOLINA INGANA LAIM.

Helichrysum angustifolium D. C.
Taraxicum obovatum D. C.
Scrophularia ramosissima Lois.
Rosmarinus officinalis L.
Viscum album L. parasite sur Nerium
Oleander L.
Euphorbia nicæensis All.
Avena fatua L.

<sup>(1)</sup> HEYDRICH, Entwick. d. Corall. genus Perispermum (Ber. d. deutsch. Bot. Gesell., 1901, p. 409).

<sup>(2)</sup> Foslie, New Melobes., 1900, p. 5.

<sup>(3)</sup> Ibid., p. 6.

Six habitent l'Algérie et quelques-unes se retrouvent également en Tunisie:

HELIANTHEMUM FONTANESII B. et R. DIANTHUS SERRULATUS Desf. PARONYCHIA COSSONIANA Gay.

CAMPANULA ATLANTICA Coss. et D. R. THYMUS ALGERIENSIS B. et R. ORIGANUM GLANDULOSUM Desf. var.

Quatre sont spéciales à la péninsule ibérique :

ADENOGARPUS BISPANICUS D. C. (1) CALAMINTRA GRANATENSIS B. et R. (non Buxus Baleariga Lam. auct. mult.).

NEPETA BOISSIERI Willk. et Lge.

Une enfin, l'Astragalus Boissieri Fisch., est localisée dans les sierras espagnoles, les montagnes de la Sicile et le mont Parnasse.

D'autres espèces, sans avoir la même importance que les précédentes, méritent cependant une mention spéciale, parce qu'elles n'étaient connues que dans une ou deux localités du Maroc et que M. de Segonzac les a retrouvées sur des points fort éloignés de la station où elles avaient été primitivement observées; je citerai notamment:

PÆONIA CORIAGEA BOISS. BERBERIS HISPANICA B. et R. HELIANTHEMUM RUBELLUM Presl. - GLAUCUM Pers. SILENE CORRUGATA Ball. PARONYCHIA NIVEA D. G. GALIUM TUNETANUM Lam. BELLIS MINUTA D. C. PERIDERÆA FUSCATA Webb.

CARLINA INVOLUCRATA Poir. CENTAUREA SEUSANA Chaix var. maroccana FRAXINUS DIMORPHA Coss. et D. R. LINARIA LURIDA Ball. TEUCRIUM POLIUM L. var. atlanticum RUMEX THYRSOIDES Desf. FONTINALIS DURIÆI Schimp.

C'est la partie orientale de l'Atlas marocain ainsi que le pays des Beni-Mgild et des Beni-Mtir qui ont fourni à M. de Segonzac ses meilleures récoltes botaniques, ce qui s'explique non seulement par l'orographie de la région, mais aussi par ce fait que la partie orientale du Maghreb n'avait pas encore été visitée par les botanistes. Ce n'est pas, à vrai dire, la configuration du sol qui rend l'accès de l'Atlas marocain si difficile aux naturalistes, mais bien plutôt les populations qui l'habitent; composées en majeure partie de Berbères insoumis, elles défendent avec un soin jaloux leur indépendance contre toute tentative et, dans ce but, ne laissent pénétrer sur leur territoire ni les Roumis, ni les représentants du sultan de Fez.

<sup>(1)</sup> Gette espèce indiquée jadis au Maroc, sans localité précise (in Bull. Soc. bot. Fr., XX, 1873, p. 57), n'a pas été admise par J. Ball dans son Spicilegium Floræ maroccanæ (1878); il était donc intéressant de constater, d'une façon précise, qu'elle appartenait bien à la flore de ce pays.

L'Enropéen qui s'aventure chez ces tribus doit déguiser sa personnalité et avoir une parfaite connaissance de la langue et des mœurs arabes : il faut en outre qu'il cache soigneusement tous les instruments d'observation, notamment les appareils photographiques qu'il porte avec lui; il est même nécessaire qu'il mette une certaine réserve dans la récolte des objets d'histoire naturelle, afin de ne pas éveiller les soupçons des indigènes; cependant, avec de la sagacité, de la prudence et quelques ruses, on arrive à mettre en défaut la défiance des Arabes; c'est ce que prouvera surabondamment le livre que M. de Segonzac prépare en ce moment et dans lequel le lecteur tronvera la reproduction d'environ 850 vues photographiques, prises au cours de son voyage, par ce vaillant explorateur.

Sur les collections botaniques faites au Dahomey, par M. Le Testu,
par M. Henri Hua.

Pendant son séjour au Dahomey, où il était établi en qualité d'ingénieur agronome, au service d'une compagnie d'exploitation, M. Le Testu s'est occupé à réunir une collection des plantes de sa région.

Un premier envoi, arrivé au Muséum le 10 octobre 1901, et une seconde série rapportée par le collecteur à son retour, dans le courant du mois de mai, forment un ensemble de 295 numéros de plantes préparées pour l'Herbier et représentant 250 espèces environ.

Il faut louer M. Le Testu du soin apporté par lui à suivre exactement les instructions qui lui furent données au laboratoire des recherches dépendant de l'Herbier du Muséum. La valeur de ses récoltes en a été sensiblement accrue.

Aux échantillons secs, dont le nombre d'exemplaires pour chaque espèce permettra une étude approfondie, sont joints, pour certaines espèces dont l'intérêt avait été signalé, des échantillons conservés par voie humide dans le formol, et aussi des fruits secs et des graines, quand la chose a été possible. Les étiquettes, mentionnant les particularités de station, ont été soigneusement établies.

Le fait d'avoir été récoltée en entier dans un rayon restreint, par un botaniste résidant sur place et capable de suivre l'évolution des espèces, rend cette collection bien plus précieuse que celles qui sont faites le long d'un itinéraire par un explorateur. On ne saurait trop répéter combien cette méthode offre d'avantages pour les botanistes collecteurs. Elle seule permet de tirer des conclusions sérieuses concernant la géographie botanique, et, d'autre part, elle seule peut nous procurer l'assurance que certains fruits appartiennent à une même espèce récoltée en fleurs quelques mois auparavant.